Droit constitutionnel comparé

ECTS
5 crédits

Composante
UFR Lettres et Sciences Humaines

Volume horaire
24h

Période de l'année
Printemps

En bref

- **Langue(s) d'enseignement:** Français
- **Plage horaire:** Heures ouvrées
- **Méthodes d'enseignement:** En présence

Présentation

Description

Le droit constitutionnel, c'est l'étude du pouvoir dans l'Etat. Mais, le statut du pouvoir et la vie politique sont assez différents selon les Etats car ils résultent d'une culture politique, de l'histoire et des institutions organisées par la constitution. Le régime présidentiel américain fondé sur la séparation des pouvoirs est unique en son genre.

Les autres états démocratiques ont adopté un régime parlementaire, mais les différences peuvent être importantes d'un régime à l'autre : tradition parlementaire fondée sur le bipartisme en Grande-Bretagne, régime parlementaire rationalisé institué au lendemain de la 2 èmeguerre mondiale en Allemagne, en Italie et au Japon, régime mixte, mi-parlementaire, mi-présidentiel sous la Vème république en France.

Heures d'enseignement

Droit constitutionnel comparé - TD	Travaux Dirigés	2h

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 26 février 2026